

Le 7 juin 2019

De nouveaux espaces-tri à Douvaine

Les travaux de réalisation de nouveaux espaces-tri sont engagés dans différents secteurs de la commune de Douvaine. En plus d'accueillir de nouveaux conteneurs dédiés à la collecte sélective, ces espaces permettront la collecte des ordures ménagères. Leur aménagement marquera le terme du déploiement de l'apport volontaire des déchets sur la commune.

Depuis début juin et jusqu'à début août, huit nouveaux espaces-tri vont être créés dans les secteurs suivants : le Maisse, caserne des pompiers, douane, Moisy, La Bulle, Les Marjottes, Collège Saint-François à Aubonne et Collège du Bas-Chablais. Des conteneurs complémentaires seront installés à La Poste. **Quatre sites seront ensuite équipés de conteneurs aériens** (Bachelard, pharmacie Domino, route d'Artangy et Petites Conches). Les emplacements ont été définis par Thonon Agglomération, en partenariat étroit avec la commune, afin de répondre aux attentes suivantes : stationnement facilité, passages réguliers pour les piétons et automobilistes, intégration paysagère...

Les nouveaux points de collecte seront composés de conteneurs enterrés ou semi-enterrés, accessibles librement. **Les habitants pourront utiliser les conteneurs dédiés à la collecte sélective** (emballages recyclables, papier et verre) **dès la fin des travaux**. Ceux permettant le dépôt des ordures ménagères seront mis en service d'ici à la fin de l'année 2019, dès lors que tous les espaces-tri seront intégralement opérationnels et que les marchés de collecte seront adaptés à ce nouveau système. Une campagne d'information en porte-à-porte sera lancée en temps voulu afin de le présenter aux habitants et de répondre aux questions de chacun.

A Douvaine, rappelons que l'apport volontaire des ordures ménagères est déjà partiellement en place depuis de nombreuses années, la commune ayant été la première à l'expérimenter dès 2009 dans les secteurs situés à l'ouest de l'avenue du Bas-Chablais. Les nouveaux programmes de logements collectifs ont par ailleurs progressivement été dotés des conteneurs adaptés.

Le coût des travaux engagés ces prochaines semaines sur Douvaine (travaux de génie civil, acquisition et installation des conteneurs) s'élève à 340 000 € HT. La commune a, de son côté, pris en charge les acquisitions foncières lorsque celles-ci s'imposaient, et financera les aménagements paysagers le cas échéant. **Au terme des implantations, Douvaine sera la seconde commune de Thonon Agglomération à être entièrement équipée, après celle de Sciez en 2017.** Le déploiement se poursuivra sur les quatre prochaines années dans l'agglomération, avec **un investissement global associé de l'ordre de 6,5 millions d'euros HT.**

L'apport volontaire pour encourager le tri sélectif et réduire le poids de sa poubelle !

Le dispositif vise à encourager l'utilisateur à modifier ses comportements, en développant le tri sélectif, en adoptant de nouvelles pratiques de gestion des déchets verts (compostage individuel et collectif, broyage...), ou encore en modifiant ses comportements d'achat. Le déploiement de l'apport volontaire doit aussi permettre de faire face à la saturation de l'usine d'incinération à Thonon-les-Bains. A cela s'ajoute enfin la nécessité de maîtriser les coûts de traitement et de gestion des déchets, notamment grâce à l'amélioration des résultats de tri et à la baisse des ordures ménagères collectées.